

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2016	Tarifs 2017	DATE D'EFFET	DECISION OU DELIBERATION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
		HT	HT		
<i>Ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais – en € HT</i>					
création d'un branchement seul (*)	forfait	1 200,00 €	1 200,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
création de deux branchements dans la même tranchée (*)	forfait	2 000,00 €	2 000,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
(*)Les travaux de branchement effectués simultanément aux travaux de création de réseaux d'assainissement bénéficient d'un abattement de 30% sur les prix ci-dessus					
Contrôle de conformité de raccordement des installations d'assainissement collectif					
Contrôle réalisé par l'Agglomération dans le cadre de la vente d'un bien	forfait/contrôle	130,00 €	130,00 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
Contre-visite	forfait/contrôle	50,00 €	50,00 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2016	Tarifs 2017	DATE D'EFFET	DECISION OU DELIBERATION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
Redevance et surtaxe assainissement collectif		HT	HT		
COMMUNES ANCIENNE CAC (hors Bégrolles-en-Mauges) :					
Surtaxe (HT)-le m ³					
De 0 à 6 000 m ³	par m ³	0,7646 €	0,7723 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
De 6 001 à 12 000 m ³	par m ³	0,6117 €	0,6178 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
De 12 001 à 24 000 m ³	par m ³	0,4587 €	0,4634 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
De 24 001 à 48 000 m ³	par m ³	0,3058 €	0,3089 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
De 48 001 à 75 000 m ³	par m ³	0,2294 €	0,2317 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
>à 75 000 m ³	par m ³	0,1529 €	0,1545 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³	0,7646 €	0,7723 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
BEGROLLES-EN-MAUGES					
Abonnement (HT)	par an	19,84 €	19,33 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³	1,21 €	1,27 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³	0,99 €	1,06 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
LYS-HAUT-LAYON					
VIHIERS/LE VOIDE/SAINT-HILAIRE-DU-BOIS					
Abonnement collectivité (HT)	par an		20,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance collectivité (HT)	par m ³		0,83 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,83 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
NUEIL SUR LAYON					
Abonnement (HT)	par an		19,33 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,69 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,69 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
TIGNE					
Abonnement (HT)	par an		85,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,69 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,69 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
TANCOIGNE					
Abonnement (HT)	par an		42,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,84 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,84 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
LA FOSSE DE TIGNE					
Abonnement (HT)	par an		19,33 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,17 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,17 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2016	Tarifs 2017	DATE D'EFFET	DECISION OU DELIBERATION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
TREMONT					
Abonnement (HT)	par an		50,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,30 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,30 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
LES CERQUEUX SOUS PASSAVANT					
Abonnement (HT)	par an		35,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,74 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,74 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
AUTRES COMMUNES					
CLERE SUR LAYON					
Abonnement (HT)	par an		19,33 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,84 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,84 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
PASSAVANT SUR LAYON					
Abonnement (HT)	par an		19,33 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,46 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,46 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
MONTILLIERS					
Abonnement (HT)	par an		39,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,78 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,78 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
CERNUSSON					
Abonnement (HT)	par an		28,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,81 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,81 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
SAINT PAUL DU BOIS					
Abonnement (HT)	par an		19,33 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		0,63 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		0,63 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
MAULEVRIER					
Abonnement (HT)	par an		24,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,49 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,49 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2016	Tarifs 2017	DATE D'EFFET	DECISION OU DELIBERATION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
LA PLAINE / YZERNAY / CORON					
Abonnement (HT)	par an		24,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,63 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,63 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
LES CERQUEUX					
Abonnement (HT)	par an		24,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,34 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,34 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
SOMLOIRE					
Abonnement (HT)	par an		24,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance (HT)	par m ³		1,51 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m ³ par personne/an) (HT)	par m ³		1,51 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (TARIFS HT)		HT	HT		
COMMUNES HORS DSP (y compris Lys Haut Layon)					
<u>-a-contrôle des installations neuves ou à réhabiliter</u>					
-a1- Redevance de vérification préalable du projet	forfait/contrôle	50,00 €	50,25 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-a2- Redevance de vérification préalable d'un avenant à un projet déjà présenté	forfait/contrôle	50,00 €	50,25 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-a3- Redevance de vérification de l'exécution des travaux	forfait/contrôle	85,00 €	85,42 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-a4- Plus-value au prix a1 à a3 pour une installation traitant plusieurs habitations	forfait/contrôle	36,00 €	36,18 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-a5- Prix spécial pour installation de capacité supérieure à 1,2 kg DBO5/jour	forfait/contrôle	146,00 €	146,72 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
<u>-b Contrôle des installations existantes</u>					
-b1- Redevance de premier contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien	forfait/contrôle	72,00 €	72,35 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-b2- redevance de vérification du fonctionnement et de l'entretien (contrôle périodique des installations déjà contrôlées par le SPANC)	forfait/contrôle	67,00 €	67,33 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-b3- Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	forfait/contrôle	80,00 €	80,39 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-b4 Plus-value pour une installation traitant plusieurs habitations	forfait/contrôle	80,00 €	80,39 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
-b5- Vérification pour installation supérieure à 1,2 kg DBO5/jour	forfait/contrôle	146,00 €	146,72 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
<u>-c-Redevance de contre-visite</u>					
	forfait/contrôle	50,00 €	50,25 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017
<u>-d-déplacement sans intervention</u>					
	forfait/contrôle	50,00 €	50,25 €	01/01/17	Décision du Président du 30/01/2017